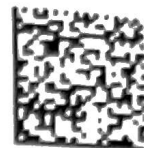




Sans escompte. Tout retard de paiement entrainera l'application d'une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnisation de recouvrement d'un montant de 40 euros.

2 Date facture
Date d'impression



RO

2 Communauté Européenne
Exemplaire à conserver par le DESTINATAIRE

Document simplifié d'accompagnement commercial,
circulation nationale et intracommunautaire. Pour un
contrôle fiscal des produits soumis à accises en régime
de droits acquittés et/ou exonérés.

A

0/0 (072) 0002/004366(2)

①⑤

(002-141732)

METRO AGEN

ALLEE DES RIOLS LIEU DIT LA CAPELETTE
47000 AGEN

TEL : 08 25 09 09 09

N.I.C : FR52399315613

SIRET : 399 315 613 00 022 - APE : 4639B

Numéro Agrément Sanitaire : FR 47.001.117 CE

DSAC DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

N° Accises : FR007926G1268

INT : 513.006

072/086

PAGE : 2/2

② Date facture :

30-07-2025 15:21

Date d'impression : 30-07-2025 15:23

Grands Prés
Petit Nanterre
Nanterre Cedex

Capital : 45 750 000 EUR

Nanterre B 399 315 613

399 315 613 - APE : 4639B

V.A. intra comm : FR52399315613

FR17 7777 452 888

GUERREIRO JEROME

15, RUE DE LA REPUBLIQUE

46220 PRAYSSAC

FRA

N° Client : 072 00008611 01 1 KY

Immatriculation

RUM : CMR000024658801

Numéro de facture :

0/0 (072) 0002/004366

ICS : FR17ZZZ452888

IBAN : FR76*****

Retrouvez le lexique explicatif des abréviations pour les références Fruits & Légumes sur metro.fr

Les palettes que vous emportez font l'objet d'une consignation par METRO et ne vous confèrent aucun droit de propriété dessus.

Veillez à rapporter ces palettes à METRO dès que possible afin que nous puissions vous restituer la consigne.

En l'absence de restitution des dites palettes, la consigne ne vous sera pas reversée.

FIN DE LA FACTURE